

Les tamis d'algues vertes asphyxient les fonds marins

La rade de Brest, cette petite mer fermée, ne fait pas partie des huit baies concernées par le plan de lutte contre la prolifération de ces ulves. L'Office français de la biodiversité tire la sonnette d'alarme.

C'est un angle mort du traitement médiatique et politique des algues vertes. La rade de Brest (Finistère), petite mer fermée à la valeur écologique inestimable, est envahie par ces blooms toxiques qui s'accumulent dans le fond, créant un tamis pouvant atteindre un mètre d'épaisseur.

Ce bassin n'est pourtant pas classé « zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) » par le plan de lutte contre la prolifération des algues vertes (Plav). La troisième version de ce plan a été adoptée par la Région Bretagne, le 14 octobre dernier. Huit baies bretonnes sont considérées comme hautement menacées. Mais pas la rade de Brest.

Une plaie presque invisible

À cela, Alain Pibot voit une explication : « Ici le phénomène est presque invisible, car les algues restent au fond de l'eau. Il y a trop peu de houle pour qu'elles se déposent sur les plages », détaille l'agent de l'Office français pour la biodiversité (OFB), en observant la baie de Daoulas. Les risques sanitaires pour l'homme sont donc limités, de même que la gêne olfactive engendrée par la décomposition des végétaux marins.

Mais pour la biodiversité, ça reste un désastre. Les algues vertes qui sédimentent le fond de la rade meurent, puis entrent en fermentation, et privent le milieu de lumière mais aussi d'oxygène.

« On fait des suivis depuis trois ans et la mortalité des espèces ne cesse d'augmenter », alerte Alain Pibot en



Dans la baie de Daoulas, les espèces asphyxiées sous cet épais tamis d'algues résistent rarement. « Le souci, c'est que personne ne met la tête sous l'eau ici », déplore Alain Pibot, chef de projet LIFE IP Marha à l'Office français de la biodiversité.

(PHOTO : ALAIN PIBOT / OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ ET OUEST-FRANCE)

mettant l'accent sur la disparition des bancs de maërl. Comparable aux récifs coralliens, cet habitat naturel accueille une richesse biologique estimée à plus de 1 000 espèces. Un écosystème qui occupait initialement la moitié de la rade de Brest, et aujourd'hui plus que le dixième.

Les coquillages qui font la richesse écologique et économique de ce bassin – Saint-Jacques, pétoncles noirs, huîtres, etc. – sont aussi menacés par la dégradation de la qualité de l'eau. À cela s'ajoutent les espèces qui s'emmêlent et s'asphyxient dans cet épais tamis d'algues : hippocampes, crabes, poissons...

L'origine du problème est bien con-



nue, ici comme ailleurs en Bretagne. La rade de Brest est alimentée par des cours d'eau, l'Elorn et l'Aulne principalement, qui charrient des polluants d'origines urbaine et agricole. Les rejets du bassin-versant de 2 645 km² atterrissent dans ce bassin de 184 km², où l'eau est peu renouvelée (une goutte d'eau y séjourne trois mois en moyenne).

Pour ne rien arranger, la rade de Brest est peu profonde, 58 % de sa surface fait moins de 10 mètres, ce qui en fait un site particulièrement vulnérable.

« Le temps presse »

« Les solutions existent pour limiter

l'apport de nitrates dans l'eau », positive Alain Pibot, en insistant sur l'accompagnement nécessaire des exploitants agricoles plutôt que sur la contrainte.

Un « contrat de rade », présenté le 19 octobre dernier à Brest, doit aboutir à un plan d'action pour limiter les intrants agricoles et améliorer la qualité de l'eau sur cinq ans. Un premier pas vers des actions concrètes, mais « le temps presse ».

Contactée à plusieurs reprises, la préfecture de Région en charge du Plav n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Julia TOUSSAINT.